



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 70
Hebdos régionaux de Montréal

Projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire
à Montréal-Est

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 22 JANVIER 2018

Québec, le 12 janvier 2018 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Denis Bergeron qui est secondé par M. John Haemmerli, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est* par la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM). La première partie de l'audience publique aura lieu à compter du **lundi 22 janvier à 19 h** et se tiendra au **Centre Roussin**, située au **12125, rue Notre-Dame Est, Montréal** (secteur Pointe-aux-Trembles).

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode audio et vidéo en direct dans le site Web du BAPE à l'adresse : **www.bape.gouv.qc.ca**.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. Première partie : s'informer

En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. Deuxième partie : s'exprimer

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le mardi 27 février 2018, (au même endroit), la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 22 mai 2018 à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M^{me} Isabelle Melançon. Par la suite, la ministre dispose de 15 jours pour rendre public le rapport.

Participez en ligne !

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. À compter du 22 janvier 2018 et jusqu'au 1^{er} février 2018 à 16 h, il sera possible de faire parvenir des questions à la commission grâce au formulaire électronique prévu à cette fin. La commission examinera les questions et pourrait les adresser au promoteur et aux personnes-ressources. Le public sera aussi invité à exprimer un commentaire en ligne du 29 janvier au 2 mars prochain en prévision de la deuxième partie de l'audience. Le formulaire

électronique et les détails relatifs au traitement des questions en ligne et des commentaires sont disponibles dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca dans la page d'accueil du mandat.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque Micheline-Gagnon, 11370, rue Notre-Dame Est – 3^e étage, Montréal-Est.**

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

La construction du nouveau terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) à Montréal-Est vise à faciliter l'alimentation en carburant des compagnies aériennes actives dans les aéroports Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal), MacDonald-Cartier (Ottawa) et Pearson (Toronto). À l'heure actuelle, le carburant importé transite par le port de Québec, pour ensuite être acheminé par train, barge ou camion aux aéroports de Montréal, Ottawa et Toronto. Selon le promoteur, ce projet de nouveau terminal maritime situé plus près des trois aéroports concernés permettrait de diminuer le transport de carburant par camion entre Québec et Montréal et de diversifier les moyens de distribution, notamment par l'utilisation d'un oléoduc. Le promoteur estime qu'il aurait pour effet d'améliorer la sécurité et la fiabilité de l'avitaillement en carburant, en plus d'en réduire les coûts.

CIAM projette d'installer ce terminal en bordure du fleuve Saint-Laurent sur deux sites exploités par l'Administration portuaire de Montréal, dans un secteur déjà utilisé pour le chargement et l'entreposage de produits pétroliers. Le projet comprend les quatre composantes principales suivantes :

- Un terminal maritime avec un quai de transbordement et huit réservoirs d'une capacité totale d'entreposage d'environ 164 millions de litres (site 1);
- Une installation de chargement de wagons-citernes et de camions-citernes (site 2);
- Une courte conduite de raccordement entre les sites 1 et 2;
- Un pipeline d'environ 7 km pour relier le site 1 au pipeline existant de Pipelines Trans-Nord Inc., qui dessert déjà l'aéroport de Montréal à partir de Montréal-Est.

Le promoteur souhaite amorcer les travaux de construction à l'automne 2018. Le coût du projet est évalué à environ 150 M\$.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE enquête, tout en informant et en consultant la population, sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet la ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Philippe Bourke, a reçu le

mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est*.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Lynda Carrier, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M. Luc Nolet, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : terminal-montreal-est@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Luc Nolet
Conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 535
terminal-montreal-est@bape.gouv.qc.ca